

Francophonie se définit comme un espace privilégié de concertation et d'action multilatérales,

CONSIDÉRANT le rôle joué par l'Agence de la Francophonie dans l'ancrage sur la scène internationale d'une Francophonie intergouvernementale,

SALUONS la tenue, pour la première fois, d'un Sommet francophone en Asie, qui souligne ainsi la dimension universelle de la Francophonie et sa présence dans une région connue pour son dynamisme,

PRENONS l'engagement d'apporter une contribution active à la prévention et au règlement pacifique des conflits, le cas échéant, en liaison avec les organisations internationales et en utilisant pleinement les mécanismes régionaux compétents, dans un esprit de solidarité et de conciliation, et de contribuer au renforcement de la diplomatie préventive soutenue par l'ONU, tout particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient,

OEUVRONS à l'intensification de nos activités de concertation, d'information et de formation pour dynamiser notre coopération et soutenir les efforts de nos pays pour un développement durable, en nous fondant sur l'exploitation et le partage des acquis scientifiques et techniques, et tout particulièrement, sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Montréal consacré aux nouvelles technologies de l'information et de la communication,

DÉCIDONS de rehausser notre engagement en vue de promouvoir l'échange culturel en Francophonie sous toutes ses formes, de faciliter la circulation des créateurs et leur formation, d'assurer les échanges de leurs oeuvres et l'accès aux aides et institutions artistiques et culturelles dans tous nos pays, en donnant notre aval au principe d'une convention gouvernementale sur la culture entre nos États et gouvernements. Nous demandons à la Conférence ministérielle de la Francophonie d'en approuver le contenu dans les meilleurs délais,

FAVORISONS, dans le traditionnel esprit de solidarité francophone, l'entraide et l'élargissement de la coopération entre les pays développés et les pays moins avancés, ainsi qu'entre les pays du Sud eux-mêmes,

APPELONS tous les pays, organisations et intervenants de la famille francophone, à exploiter le riche potentiel qu'offre notre coopération multilatérale dans le domaine des ressources humaines au service du développement, particulièrement par la priorité accordée au secteur de l'éducation-formation et à intégrer pleinement dans ce processus la société civile, notamment les jeunes et les femmes,

DÉCIDONS d'apporter à la coopération multilatérale francophone, pour la mise en oeuvre du Plan d'action que nous adoptons aujourd'hui, les moyens financiers, techniques et humains nécessaires,

EXPRIMONS notre reconnaissance au Secrétaire général de l'Agence de la Francophonie, pour le service éminent qu'il a rendu à la Francophonie au cours des huit dernières années,

FAISONS du Sommet de Hanoi une étape importante dans l'évolution des institutions de la Francophonie, par la mise en oeuvre de la Charte révisée et l'élection du Secrétaire général de la Francophonie, qui renforcent la stature internationale de notre organisation,

NOUS FÉLICITONS de l'élection du premier Secrétaire général de la Francophonie, le Dr Boutros Boutros-Ghali, que nous assurons de tout notre soutien dans l'exercice de ses hautes fonctions.